

## **Procès-verbal de la réunion statutaire de l'assemblée générale tenue le 24 octobre 2003 au siège social de l'Université du Québec (AG-007)**

**Sont présents :**

**De la direction :**

Gaston Dumont (ARUQAR)  
J. Claude Lainesse (APR-UQTR)  
Roch Meynard (APR-UQAM)  
Denis Rivest (Après l'UQAM)

**Des associations affiliées :**

**Association du personnel retraité de l'UQAM (Après l'UQAM)**  
Thérèse Leduc, Rose-Anne Pelletier

**Association des personnes retraitées de la Télé-université (APRTU)**  
Madeleine L'Heureux

**Association des professeures et professeurs retraités de l'UQAM (APR-UQAM)**  
André Bergeron, Roch Meynard

**Association des professeurs retraités de l'UQTR (APR-UQTR)**  
Antoine Aubin, Renée Laflamme, Paul Gagné

**Association des retraité(e)s de l'ENAP**  
Michel Bellavance, Yvon Tremblay

**Association des retraités de l'UQAC (ARUQAC)**  
Louise Pelletier, Gabrielle Roy

**Association des retraités de l'UQAR (ARUQAR)**  
Lise Hins

**Association des retraités de l'UQAT (ARUQAT)**  
-----

**Association des retraités de l'UQO (ARUQO)**  
Sylvio Gagnon

**Association des retraités de l'UQ (ARUQSS)**  
Pierre Dionne

**Association des retraités de l'UQTR (ARUQTR)**  
Claude Charette

## **ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la réunion
2. Adoption de l'ordre du jour de la réunion
3. Adoption du procès-verbal de la 6<sup>e</sup> réunion de l'assemblée générale  
[document FRUQ-06g AG-006 2002 11 01]
4. Ratification des actes de la direction
5. Dépôt des états financiers de l'exercice 2002-2003
  - 5.1 État des résultats [document FRUQ-05a 2003 08 31]
  - 5.2 Bilan [document FRUQ-05b 2003 08 31]
  - 5.3 Prévisions budgétaires [document FRUQ-05c 2003-2004]
  - 5.4 Quote-part des associations affiliées [document FRUQ-05d 2002-2003]
  - 5.5 Rapport d'examen des livres comptables
6. Propositions de la direction
  - 6.1 Adoption des états financiers de l'exercice 2002-2003  
[projet de résol. FRUQ-06e AG-007-0071]
  - 6.2 Adoption des prévisions budgétaires pour l'exercice 2003-2004  
[projet de résol. FRUQ-06e AG-007-0072]
  - 6.3 Soutien aux associations éloignées pour l'exercice 2003-2004  
[projet de résol. FRUQ-06e AG-007-0073]
  - 6.4 Cotisation des associations affiliées pour l'exercice 2003-2004  
[projet de résol. FRUQ-06e AG-007-0074]
7. Nominations à la responsabilité des dossiers majeurs
  - 7.1 Responsable du dossier des régimes de retraite  
[projet de résol. FRUQ-06e AG-007-0075]
  - 7.2 Responsable du dossier des assurances collectives  
[projet de résol. FRUQ-06e AG-007-0076]
8. Informations concernant les normes de remboursement des dépenses

9. Rapport des responsables de dossier et des représentants aux instances réseau
  - 9.1 Responsable du dossier des régimes de retraite
  - 9.2 Responsable du dossier des assurances collectives
  - 9.3 Représentants au CIRAC
  - 9.4 Représentants au CRAC
10. Rapport annuel 2002-2003
  - 10.1 Dépôt d'un projet et discussions [document FRUQ-02a 2002-2003 provis.]
  - 10.2 Adoption du rapport annuel [projet de résol. FRUQ-06e AG-007-0077]
11. Organismes affinitaires
  - 11.1 Alliance des associations de retraités (AAR)  
[projet de résol. FRUQ-06e AG-007-0078]
  - 11.2 Associations de retraités des universités québécoises (ARUQ)  
[projet de résol. FRUQ-06e AG-007-0079]
  - 11.3 Associations de retraités des universités et collèges du Canada (CURAC/ARUCC) [projet de résol. FRUQ-06e AG-007-0080]
12. Élection à la vice-présidence à la trésorerie  
[projet de résol. FRUQ-06e AG-007-0081]
13. Plan d'action pour l'année 2003-2004  
[projet de résol. FRUQ-06e AG-007-0082]
14. Adhésion de l'Association des retraité(e)s de l'École nationale d'administration publique (ARENAP)
15. Varia

**1. Ouverture de la réunion**

Après avoir déclaré la réunion ouverte, le président souhaite la bienvenue aux participants et les invite à se présenter individuellement à tour de rôle.

**2. Adoption de l'ordre du jour**

Sur proposition de Paul Gagné, avec l'appui de Michel Bellavance, il est résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel qu'il apparaît à la page 2.

**3. Adoption du procès-verbal de la réunion du 1<sup>er</sup> novembre 2002 (AG-006)**

Sur proposition de Paul Gagné, avec l'appui de Rose-Anne Pelletier, il est résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal AG-006 tel que déposé en séance.

**4. Ratification des actes de la direction**

Attendu le dépôt en séance du document FRUQ-06k 2002-2003, sur proposition de Madeleine L'Heureux, avec l'appui de Claude Charette, il est résolu à l'unanimité de ratifier les actes posés par la direction au cours du dernier mandat écoulé.

**5. Dépôt des états financiers**

Le vice-président à la trésorerie dépose des états financiers de l'exercice 2002-2003 :

**5.1 État des résultats** (document FRUQ-05a 2003 08 31)

**5.2 Bilan** (document F FRUQ-05b 2003 08 31)

**5.3 Prévisions budgétaires** (document F FRUQ-05c 2003-2004)

**5.4 Quote-part des associations affiliées** (document F FRUQ-05d 2002-2003)

**5.5 Rapport d'examen des livres comptables**

Les livres comptables et les états financiers de la Fédération ont fait l'objet d'un examen de conformité par M. Roland Plante, de l'UQAR, dont les commentaires ont été communiqués en séance par le vice-président à la trésorerie. M. Plante recommande de déplacer à la section *Actif à court terme* l'entrée relative aux chèques non encaissés au 31 août 2003 et de modifier certaines rubriques de l'État des résultats. Ces modifications seront faites immédiatement dans les versions officielles des états financiers 2002-2003.

## 6. Propositions de la direction

### 6.1 Adoption des états financiers de l'exercice 2002-2003

Le président dépose le projet de résolution FRUQ-06e AG-007-0071 concernant les états financiers 2002-2003.

---

Résolution AG-007-0071

#### **États financiers de l'exercice 2002-2003**

Attendu les dispositions de l'article 3.1 f) des Statuts et règlements généraux précisant les rôle et pouvoirs de l'assemblée générale;

attendu le dépôt par le vice-président à la trésorerie des états financiers de l'exercice 2002-2003 et du rapport d'examen des livres comptables et des états financiers effectué par M. Roland Plante;

attendu la recommandation de la direction;

sur proposition de Thérèse Leduc, avec l'appui de Antoine Aubin, il est résolu à l'unanimité :

d'adopter les états financiers de l'exercice 2002-2003 tels qu'amendés suite aux recommandations de l'examineur.

### 6.2 Adoption des prévisions budgétaires pour l'exercice 2003-2004

Le président dépose le projet de résolution FRUQ-06e AG-007-0072 concernant les prévisions budgétaires 2003-2004.

---

Résolution AG-007-0072

#### **Adoption des prévisions budgétaires pour l'exercice 2003-2004**

Attendu les dispositions de l'article 3.1 f) des Statuts et règlements généraux précisant les rôle et pouvoirs de l'assemblée générale;

attendu les prévisions budgétaires déposées par le vice-président à la trésorerie;

attendu la recommandation de la direction;

sur proposition de Madeleine L'Heureux, avec l'appui de Claude Charette, il est résolu à l'unanimité :

d'adopter les prévisions budgétaires pour l'exercice 2003-2004 telles que déposées.

### 6.3 Soutien aux frais de déplacement des associations éloignées

Le président dépose le projet de résolution FRUQ-06e AG-007-0073 concernant le soutien aux frais de déplacement des associations éloignées. Les membres signalent qu'ils préféreraient que la recommandation de la direction quant au montant à prévoir à ce poste leur soit à l'avenir communiquée plus tôt pour avis et que le montant convenu soit incorporé aux prévisions budgétaires soumises pour approbation en assemblée générale.

---

Résolution AG-007-0073

#### **Soutien aux frais de déplacement des associations éloignées**

Attendu la résolution AG-006-0058 par laquelle la Fédération adopte une politique de soutien aux associations éloignées pour les frais de déplacement et d'hébergement à l'occasion des réunions de l'assemblée générale et propose une formule de calcul appropriée;

attendu la situation financière de la Fédération, telle que reflétée par les états financiers déposés par le vice-président à la trésorerie;

sur proposition de J. Claude Lainesse, avec l'appui de Madeleine L'Heureux, il est résolu à l'unanimité :

- a) d'affecter en 2003-2004 une somme de 1 000 \$ pour les déplacements et de 360 \$ pour l'hébergement dans le cadre de la politique de soutien aux associations éloignées;
- b) de modifier les prévisions budgétaires 2003-2004 en conséquence.

#### 6.4 Cotisation des associations affiliées pour l'exercice 2003-2004

Le président explique que la direction pense préférable de faire adopter à l'avenir le montant de la cotisation des associations affiliées un an à l'avance, pour permettre à celles-ci d'en tenir compte dans l'établissement de leurs propres prévisions budgétaires. Pour mettre en oeuvre cette nouvelle façon de faire, la cotisation sera adoptée cette fois-ci pour deux ans.

---

Résolution AG-007-0074

#### **Cotisation des associations affiliées pour 2003-2004 et 2004-2005**

- Attendu les dispositions de l'article 3.1 d) des Statuts et règlements généraux précisant les rôles et pouvoirs de l'assemblée générale;
- attendu les prévisions budgétaires déposées par le vice-président à la trésorerie (document FRUQ-05c 2003-2004);
- attendu la nécessité de fixer la cotisation des associations affiliées non seulement pour l'année en cours, mais aussi une année à l'avance, pour permettre aux associations de planifier leurs propres dépenses;
- attendu la recommandation de la direction;

sur proposition de Paul Gagné, avec l'appui de Thérèse Leduc, il est résolu à l'unanimité :

de maintenir à 4 \$ par membre cotisant à la Fédération la quote-part des associations affiliées à la Fédération pour les exercices financiers 2003-2004 et 2004-2005.

#### 7. Nominations à la responsabilité des dossiers majeurs

---

Résolution AG-007-0075

#### **Nomination du responsable du dossier des régimes de retraite**

Sur proposition de la direction, avec l'appui de Rose-Anne Pelletier, il est résolu à l'unanimité :

de nommer J. Claude Lainesse au poste de responsable du dossier des régimes de retraite pour l'exercice 2003-2004.

---

Résolution AG-007-0076

#### **Nomination du responsable du dossier des assurances collectives**

Sur proposition de la direction, avec l'appui de Pierre Dionne, il est résolu à l'unanimité :

de nommer J. Claude Lainesse au poste de responsable du dossier des assurances collectives pour l'exercice 2003-2004.

## 8. Informations concernant les normes de remboursement des dépenses

Le vice-président à la trésorerie fournit des explications sur les nouvelles normes de remboursement des dépenses, qui ont été adoptées par la direction en avril 2003 après une consultation des délégués par la poste (document FRUQ-05e 2003 04 15).

Roch Meynard propose une modification destinée à encourager davantage le covoiturage, qui consiste à prévoir un montant de 0,03 \$ du km *pour chaque passager transporté*.

---

Résolution AG-007-0077

### Modification des normes de remboursement des dépenses

Sur proposition de André Bergeron, avec l'appui de Thérèse Leduc, il est résolu à l'unanimité :

de modifier les normes de remboursement des dépenses pour préciser, dans le tarif de base, un supplément de 0,03 \$ du km pour chaque passager transporté.

## 9. Rapports des responsables de dossier et des représentants aux instances réseau

### 9.1 Responsable du dossier des régimes de retraite

J. Claude Lainesse fait état des points suivants :

- a) depuis 1997, on travaille pour obtenir une augmentation de l'indexation et plus de pouvoir dans la gestion des régimes de retraite gérés par la CARRA;
- b) les députés du Parti libéral avaient promis de s'attaquer aux deux questions de l'indexation des régimes de retraite du secteur public et de la représentation des retraités aux comités de gestion des régimes;
- c) des entrevues ont été obtenues avec MM. Béchard et Gautrin;
- d) J. Claude Lainesse a été nommé responsable à l'AQRP d'un groupe de travail pour réviser la position de cette association sur les régimes de retraite et en particulier sur l'indexation.

### 9.2 Responsable du dossier des assurances collectives

J. Claude Lainesse fait état des points suivants :

- a) pour l'assurance maladie et médicaments, nous sommes couverts jusqu'à notre 65<sup>e</sup> anniversaire par le régime collectif d'assurances de l'Université du Québec (ManuVie);
- b) à compter de 65 ans, nous devons adhérer au programme d'assurance médicaments de la RAMQ; pour l'assurance maladie, nous pouvons obtenir une couverture complémentaire avec La Capitale en devenant membres de l'AQRP;



- c) le dossier de l'augmentation de la couverture d'assurance vie de 2 000 \$ à 8-10 000 \$, dont nous n'avons plus d'échos, a été réactivé auprès de l'Université.

### 9.3 Représentants au CIRAC

Les points suivants sont notés par J. Claude Lainesse :

- a) Le Cartel intersyndical des régimes de retraite et d'assurances collectives (CIRAC) est composé de 25 à 35 membres.
- b) Le Régime de retraite de l'Université du Québec (RRUQ) est en difficulté; sur le plan de la capitalisation, il est en surplus, mais sur le plan de la solvabilité, il sera en déficit si une évaluation actuarielle est faite au 31 décembre de cette année. Le coût du service courant risque de dépasser 18 %.

### 9.4 Représentants au CRAC

Pierre Dionne fait état des points suivants :

- a) Le Comité réseau des assurances collectives (CRAC) voit à l'application des régimes d'assurance vie, maladie et salaires; il s'agit d'un comité paritaire syndicats-employeurs.
- b) Il y a deux réunions par année : une pour examiner les soumissions et une pour prendre connaissance du résultat des négociations.

## 10. Rapport annuel 2002-2003

Le président fait lecture du projet de rapport annuel 2002-2003 et le commente. Cette présentation donne lieu à un échange d'informations.

---

Résolution AG-007-0078

### Adoption du rapport annuel 2002-2003

Attendu les dispositions de l'article 3.1 f) des Statuts et règlements généraux de la Fédération;

attendu le dépôt par la direction d'un projet de rapport annuel 2002-2003;

sur proposition de la direction, avec l'appui de Renée Laflamme, il est résolu à l'unanimité :

d'adopter le rapport annuel 2002-2003 de la Fédération tel que soumis.

## 11. Organismes affinitaires

### 11.1 Alliance des associations de retraités (AAR)

---

Résolution AG-007-0079

#### **Adhésion à l'Alliance des associations de retraités (AAR)**

Attendu la situation financière de la Fédération, telle que reflétée par les états financiers déposés par le vice-président à la trésorerie;

attendu les prévisions budgétaires pour l'exercice 2003-2004;

attendu les objectifs poursuivis par l'Alliance des associations de retraités, auxquels souscrit la Fédération;

sur proposition de Antoine Aubin, avec l'appui de André Bergeron, il est résolu à l'unanimité :

de renouveler l'adhésion de la Fédération à l'Alliance des associations de retraités (AAR) pour l'exercice 2003-2004 et d'autoriser le vice-président à la trésorerie à verser la cotisation requise de 1 \$ par membre.

### 11.2 Associations de retraités des universités québécoises (ARUQ)

---

Résolution AG-007-0080

#### **Adhésion aux Associations de retraités des universités québécoises**

Attendu la situation financière de la Fédération, telle que reflétée par les états financiers déposés par le vice-président à la trésorerie;

attendu les prévisions budgétaires pour l'exercice 2003-2004;

attendu les objectifs poursuivis par le regroupement *Associations de retraités des universités québécoises* (ARUQ), auxquels souscrit la Fédération;

sur proposition de Rose-Anne Pelletier, avec l'appui de Thérèse Leduc, il est résolu à l'unanimité :

de reconduire l'adhésion au regroupement *Associations de retraités des universités québécoises* (ARUQ) pour l'exercice 2003-2004 et d'autoriser le vice-président à la trésorerie à verser la cotisation requise de 50 \$ pour l'année.

### 11.3 Associations de retraités des universités et collèges du Canada (CURAC/ARUCC)

---

Résolution AG-007-0081

#### **Adhésion aux Associations de retraités des universités et collèges du Canada (CURAC/ARUCC)**

Attendu la situation financière de la Fédération, telle que reflétée par les états financiers déposés par le vice-président à la trésorerie;

attendu les prévisions budgétaires pour l'exercice 2003-2004;

attendu les objectifs poursuivis par le regroupement *Associations de retraités des universités et collèges du Canada*, auxquels souscrit la Fédération;

sur proposition de Pierre Dionne, avec l'appui de J. Claude Lainesse, il est résolu à l'unanimité :

d'adhérer au regroupement College and University Retiree Associations of Canada / Associations de retraités des universités et collèges du Canada (CURAC/ARUCC) pour 2003-2004 et d'autoriser le vice-président à la trésorerie à verser la cotisation requise de 300 \$.

### 12. Élection à la vice-présidence à la trésorerie

Les membres de l'assemblée ont déjà été informés de la vacance statutaire au poste de vice-président à la trésorerie. Une seule candidature a été reçue par le vice-président au secrétariat dans les délais prescrits. Le président demande à l'assemblée si des candidatures émanent de l'assemblée en séance.

Aucune autre candidature n'étant déposée en séance, le président informe l'assemblée qu'il n'y aura pas lieu de procéder à un scrutin.

---

Résolution AG-007-0082

#### **Élection du vice-président à la trésorerie**

Attendu la vacance au poste de vice-présidence à la trésorerie de la Fédération;

attendu les mises en candidature signifiées dans les délais prescrits par les statuts de la Fédération;

attendu les candidatures déposées ou confirmées en séance;

attendu qu'il n'y avait qu'une seule candidature;

sur proposition de Claude Charette, avec l'appui de Madeleine L'Heureux, il est résolu à l'unanimité :

d'élire Gaston Dumont à la vice-présidence à la trésorerie de la Fédération pour un mandat de deux ans.

**13. Plan d'action pour l'année 2003-2004**

Le président suggère que l'assemblée mandate la direction pour préparer un plan d'action pour l'année 2003-2004 et le lui soumettre pour avis.

---

Résolution AG-007-0083

**Plan d'action pour l'année 2003-2004**

Attendu les discussions en séance et les suggestions formulées quant au plan d'action de la Fédération pour la prochaine année;

sur proposition de Lise Hains, avec l'appui de Claude Charette, il est résolu à l'unanimité :

de confier aux dirigeants de la Fédération le soin de formuler et de soumettre aux délégués dans les meilleurs délais un plan d'action pour l'année 2003-2004.

**14. Varia**

Aucune question n'est amenée à ce point.

**15. Levée de l'assemblée**

L'assemblée est levée à 12 h 40.

Le président,

*Roch Meynard*

Le secrétaire,

*Denis Rivest*